MESSAGE A TOUS LES CITOYENS

RAPPEL — COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 24 novembre 2026.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU PLUS TARD LE 17 NOVEMBRE 2026.

AVANT LA COLLECTE Lorsque possible, nous vous invitons à privilégier d'abord les écocentres pour vous départir de vos matières et objets.

Info-Écocentre : 450-455-5434 | **www.tricycle-mrcvs.ca/reseau-des-ecocentres**

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Appareils ménagers : aspirateurs, fours à micro-ondes, etc.
- Bains en acrylique ou en fibre de verre, éviers et toilettes
- Barbecues, sans bonbonne de gaz comprimé
- Boyaux d'arrosage
- Électroménagers — les réfrigérateurs doivent être vidés de leurs halocarbures et identifiés
- Filtres de piscine en plastique, préalablement vidés
- Grands objets en plastique : meubles, jouets, etc.
- Matelas, sommiers et bases de lit
- Meubles : bibliothèques, bureaux, chaises, commodes et tables
- Pièces de piscine
- Portes intérieures
- Réservoirs d'eau chaude d'une capacité maximale de 910 L, ou coupés en deux
- Stores
- Tapis

MATIÈRES REFUSÉES

- Ampoules, lampes et luminaires
- Animaux morts
- Appareils fonctionnant à l'essence : tondeuses, souffleuses, etc.
- Bonbonnes de gaz comprimé
- Cendres
- Matériaux en vrac : asphalte, béton, bois, déblais , gravats, pierre, roc, sable, terre contaminée ou non, et autres débris associés
- Matières recyclables ou compostables et résidus verts
- Pièces de voiture et pneus
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux
- Résidus de construction, de rénovation ou de démolition, y compris le bois de construction
- Sacs de plastique opaques
- Surplus d'ordures ménagères
- Téléviseurs

IMPORTANT **Veuillez noter que cette liste est non exhaustive. Les articles trop volumineux ou trop solides pour être déposés dans un camion compacteur ne seront pas acceptés.**

Merci de votre collaboration.